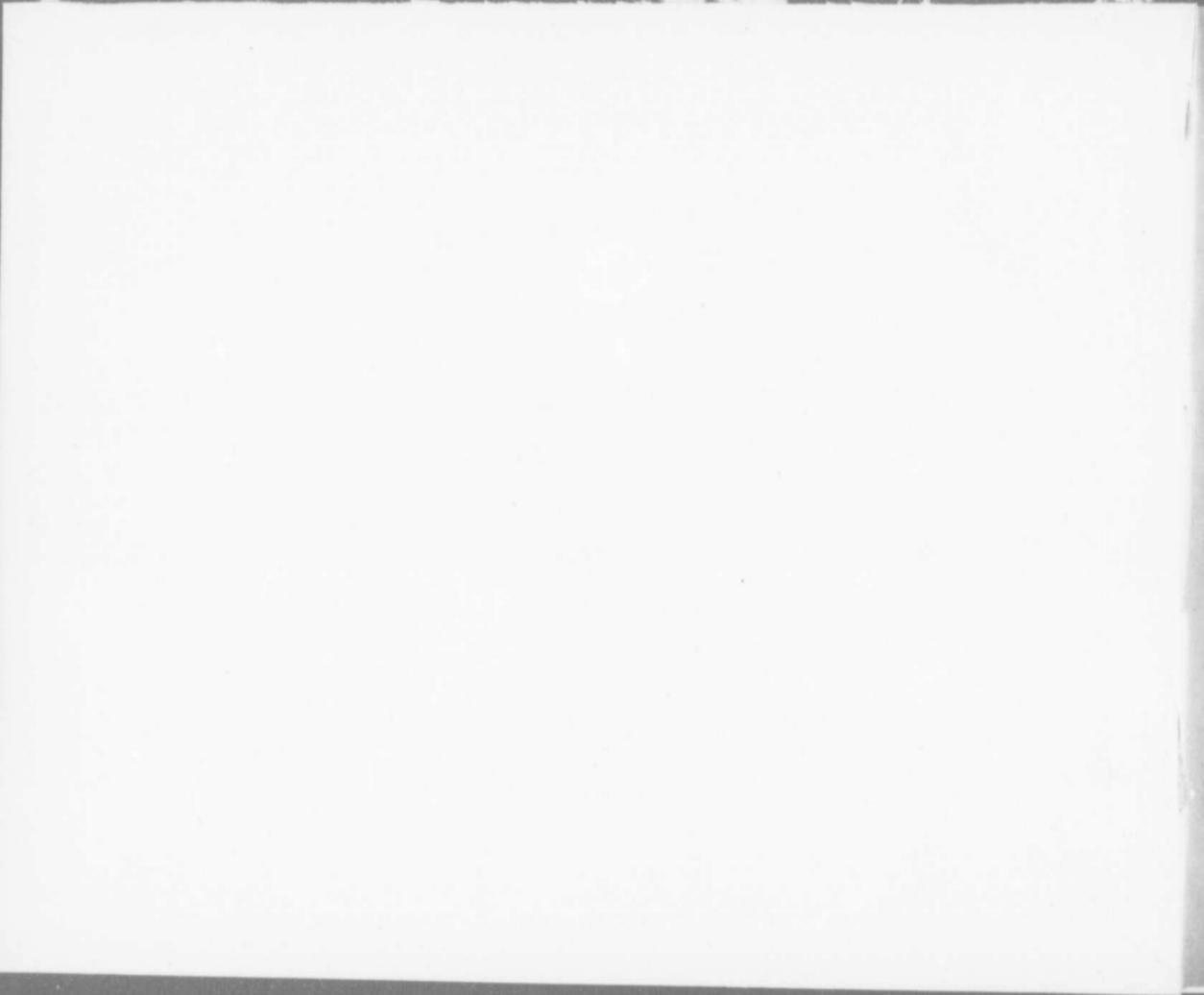




**La Vénérable**  
**Marguerite Bourgeoys**  
fondatrice de la  
**Congrégation de Notre-Dame**  
de Montréal.

(Quelques extraits de sa vie.)



TROIS CENTIÈME ANNIVERSAIRE

de la naissance

de la

VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOYS

1620 - 1920



La France l'a élevée .....

Le Canada l'a possédée .....

Marie l'a protégée .....

La colonie française du Canada était encore à son berceau (1642). Dieu qui destinait ce pays à être le boulevard du catholicisme en Amérique, prit soin de le doter tout d'abord de communautés qui devaient en être le soutien et la gloire.

À Québec, il y avait déjà le monastère des Ursulines et celui de l'Hôtel-Dieu; et à Ville-Marie, on se préparait à recevoir les religieuses hospitalières de Saint-Joseph-de-la-Flèche.

Mais ces trois communautés étant vouées à la clôture, ne pouvaient répondre à tous les besoins de la colonie. C'est alors que Dieu suscita la femme héroïque dont on esquisse ici la vie et les vertus: la VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

---

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620. Son père, Abraham Bourgeoys, était un négociant plus recommandable par sa probité que par sa fortune; et sa mère, Guillemette Garnier, était la femme accomplie dont le Sage a fait le portrait au livre des Proverbes. Dieu fit à Marguerite une large part des vertus et des mérites de ses excellents parents. Un cœur docile que la grâce semblait façonner elle-même, une intelligence supérieure, une âme ardente, portée, comme par nature, à l'humilité et à la mortification, tout, en un mot, révélait en elle une de ces âmes privilégiées que Dieu destine à l'accomplissement des plus grandes œuvres.



A peine âgée de dix ans, Marguerite réunissait ses petites compagnes pour les animer au bien et leur communiquer les projets qu'elle formait déjà pour l'avenir. Dès *ma petite jeunesse*, écrivait-elle à l'âge de soixante-dix-huit ans, *Dieu m'avait donné une inclination particulière pour assembler des petites filles de mon âge, dans le dessein de demeurer et de travailler ensemble; car je n'avais point connu encore de communauté de filles... Nous accommodions cela comme pouvaient le faire des enfants.*



On était au premier dimanche d'octobre 1640. Les Dominicains de Troyes célébraient ce jour-là la fête du Saint-Rosaire par une procession solennelle. Répondant à un mouvement particulier de la grâce, Marguerite suivit le pieux cortège. Arrivée devant l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, elle s'arrêta un instant pour saluer la statue de la Vierge qui surmontait le portail. A ce mo-

ment, la Madone lui apparaît d'une beauté ravissante et toute céleste, abaissant sur elle un regard d'une indicible tendresse. Marguerite, ravie et comme en extase, oublie la terre. Et ce rayon de grâce que la très sainte Vierge laisse tomber sur elle est comme un trait pénétrant qui porte dans son cœur l'amour le plus ardent envers Marie et la remplit de mépris pour les choses créées.

Vers 1645, elle eut la douleur de perdre son père. Après l'avoir assisté pendant sa maladie et à sa mort avec une tendresse toute filiale, elle eut le courage de l'ensevelir de ses propres mains, ne voulant pas qu'une autre qu'elle lui rendit ce dernier devoir. Cette bonne œuvre d'ensevelir les morts, elle l'exerça le reste de sa vie.



C'était en 1650, le jour de l'Assomption, fête principale de la Congrégation externe. Le saint Sacrement étant exposé selon l'usage, la pieuse Marguerite fut désignée pour rester en adoration à l'église pendant la procession qu'on faisait ce jour-là. Après avoir passé quelque temps humblement prosternée aux pieds



de notre Seigneur, elle se sentit tout à coup portée à lever les yeux vers la sainte Hostie. O merveille! A ce moment, le Dieu de l'Eucharistie daigne se manifester à elle sous la forme d'un enfant de l'âge de trois ans et d'une beauté incomparable. Cette vision lui fit éprouver les plus douces émotions du saint amour et lui inspira un profond mépris pour les beautés trompeuses de la terre.

En 1653, étant repassé en France pour y chercher du secours, M. de Maisonneuve alla de nouveau visiter les religieuses de Troyes. Ces saintes filles, animées du zèle de la gloire de Dieu, font de nouvelles instances, et, croyant mieux réussir, elles disent à M. de Maisonneuve que la préfète de leur Congrégation externe, Mademoiselle Marguerite Bourgeoys, les accompagnerait bien volontiers, et que ses vertus, ses talents et sa rare sagesse la rendraient très utile à la colonie.

Enfin, elles font d'elle un si grand éloge que le gouverneur exprime le désir de la voir et prie sa sœur de la faire appeler. A peine Mademoiselle Bourgeoys

est-elle entrée au parloir qu'elle s'arrête frappée d'un profond étonnement et s'écrie: *Voici mon prêtre!! voici celui que j'ai vu dans mon sommeil!!!*

M. de Maisonneuve lui fit cette question: « Consentiriez-vous à passer à Montréal pour y tenir une école et instruire les enfants? » — *Si mes supérieurs l'approuvent*, répondit-elle, *j'irai avec bonheur me consacrer au service de Dieu et du prochain dans cette lointaine mission.*



*Un matin, étant bien éveillée, raconte plus tard la sœur Bourgeoys, je vis devant moi une grande dame, vêtue d'une robe de serge blanche, qui me dit: « VA, JE NE T'ABANDONNERAI POINT, » et je connus que c'était la très sainte Vierge, quoique je ne visse point son visage: ce qui me rassura pour ce voyage et me donna beaucoup de courage; et même, je ne trouvai plus rien de difficile, quoique pourtant je craignisse les illusions.*

Fortifiée par ce témoignage sensible de la protection de sa divine Mère, Marguerite n'hésite plus. Le feu de la charité l'embrase d'une sainte ardeur et lui fait compter pour rien les obstacles qui se rencontrent sur sa route.





Le 20 juin 1653, Marguerite Bourgeoys dit donc adieu à la France, et s'embarqua dans la rade de Saint-Nazaire sur le vaisseau *Saint-Nicholas*.

Il y avait plus de soixante jours que le *Saint-Nicholas* était en mer, quand enfin, le 22 septembre 1653, il parut devant Québec.

*Notre arrivée*, écrit la Sœur Bourgeoys, *donna la joie à tout le monde*. A ce moment, la colonie était sur le penchant de sa ruine. La recrue de M. de Maisonneuve allait lui rendre la vie. Aussi toute la population se porta avec empressement

à l'église pour chanter un *Te Deum* d'actions de grâces.



C'est à Ville-Marie que la très sainte Vierge appelle l'apôtre de son choix, c'est là que cette fille soumise aux volontés de Dieu va faire aimer et servir son auguste Souveraine. Elle arriva à Montréal le 16 novembre 1653.

Quatre années s'écoulèrent avant qu'elle pût exercer son zèle pour l'éducation chrétienne des enfants. On la voyait alors visiter et servir les ma-

lades, ensevelir les morts, consoler les affligés, instruire les ignorants, blanchir et raccommoder les hardes des pauvres et des soldats, se dépouiller, en faveur des nécessiteux, des choses les plus indispensables.

Dans la traversée de France au Canada, M. de Maisonneuve avait souvent parlé à la sœur Bourgeoys de la *Croix* qu'il avait fait planter sur le sommet de la montagne, le 6 janvier 1643, et lui avait promis de l'y conduire lorsqu'ils seraient arrivés à Ville-Marie. Pour s'acquitter de sa promesse, le pieux gentilhomme fit accom-



pagner la Sœur à la montagne par une escorte de trente hommes, en cas d'attaque. Mais on ne trouva plus la croix; les sauvages l'avaient enlevée et détruite pendant l'absence du gouverneur. La sœur Bourgeoys pria M. de Maisonneuve de la faire rétablir: ce qu'il agréa volontiers, la chargeant elle-même de diriger cette entreprise. Pendant trois jours elle surveilla les travaux, et, dans son grand esprit de foi, elle servit elle-même les ouvriers. Son bonheur fut au comble, lorsqu'elle vit le signe de notre rédemption arboré de nouveau sur le Mont-Royal.

Il tardait à la sœur Bourgeoys de commencer son apostolat auprès de l'enfance. Ce ne fut qu'en 1658 qu'elle put exercer ses fonctions de maîtresse d'école. *Quatre ans après mon arrivée*, écrit-elle, *M. de Maisonneuve* voulut bien me donner une étable de pierre pour en faire une maison et y loger celles qui feraient l'école. Cette étable avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes. Il y avait un grenier au-dessus où il fallait monter par une échelle, par de-



*hors, pour y coucher. Je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de sainte Catherine de Sienne (30 avril 1658).*

C'est en ce lieu que prit naissance la Congrégation de Notre-Dame que la Providence voulait établir sur les seules assises de la pauvreté.



Le dévouement de la mère Bourgeoys, pour la formation des enfants, s'étendait à toutes les classes de la société. *La très sainte Vierge*, disait-elle, a reçu avec la même affection les bergers et les rois; à son imitation, les Sœurs de la Congrégation ne doivent pas avoir plus de considération pour les enfants des riches que pour

les pauvres, mais les aimer toutes d'une égale charité. Si elles avaient quelque préférence, ce devrait être pour celles qui sont les plus délaissées. *La très sainte Vierge* est allée aux noces de Cana, parce que c'étaient des pauvres et qu'il y avait à exercer la charité à leur égard.



Le zèle des âmes lui inspira encore de faire pour les filles de la classe indigente ce qu'elle réalisait avec tant de succès pour les enfants de familles aisées. En faveur de ces déshéritées des biens de ce monde, elle acheta une maison, les y assembla, demeura avec elles, les instruisit, leur apprit à travailler et surtout à sanctifier leur travail: elle se consacrait tout entière à leurs intérêts. Cet ouvrage qu'elle fonda sur les seules ressources de sa confiance en Dieu fut appelé avec raison « La Providence. »



Le vrai zèle ne connaît point de bornes, aussi, celui de la mère Bourgeoys ne se limitait pas à former les jeunes personnes de Montréal, il s'étendait encore à celles qui venaient de France pour s'établir dans la colonie. Elle poussait la sollicitude et les attentions, comme elle le dit elle-même, jusqu'à *les aller quérir, au bord de l'eau, c'est-à-dire* au lieu de leur

débarquement, *persuadée qu'il fallait ouvrir la porte de la maison de la très sainte Vierge à toutes les filles qui se présentaient.* Elle les amenait à la Congrégation et en prenait soin comme eût fait une mère; elle les consolait, les encourageait, les instruisait, leur fournissait tout ce qui leur était nécessaire, se privant de draps de lit, elle et ses sœurs, afin que ces pauvres filles ne manquaient de rien. Elle les gardait ainsi jusqu'à ce qu'elles fussent établies.



A la cour de France, Colbert, dont le génie pénétrant avait compris l'importance de l'établissement de Montréal, se fit son protecteur. Il l'aïda de son influence et voulut que les Lettres-patentes fussent signées par Louis XIV et enregistrées au Parlement de Paris. Six jeunes personnes résolurent de tout quitter pour la suivre sur la terre étran-

gère et partager ses travaux apostoliques. L'heureuse Mère les présenta à Monseigneur de Laval, récemment arrivé à Paris. Le prélat les accueillit avec bonté et les bénit.

La mère Bourgeoys reçut d'un saint personnage, M. de Fancamp, le don d'une statue miraculeuse de la très sainte Vierge. Elle s'embarqua le 2 juillet 1672, désirant vivement se trouver avec sa statue en Canada le jour de l'Assomption.



De retour à Montréal, la mère Bourgeys exposa la statue miraculeuse à la vénération des fidèles dans l'appentis qu'elle avait eu la dévotion de faire construire avant son départ, en attendant qu'elle pût réaliser sa promesse de bâtir une église en l'honneur de sa céleste protectrice.

Le 30 juin 1675, on se remit à l'ouvrage et la chapelle fut dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours.



Avant de repasser en France, la bonne Mère assembla ses sœurs, et les pria de faire entre elles, l'élection d'une autre supérieure. Toutes, sans s'être concertées, s'écrient d'une voix unanime:

MARIE SERA NOTRE PREMIÈRE SUPÉRIEURE, NOTRE INSTITUTRICE ET NOTRE BONNE MÈRE POUR LE TEMPS ET POUR L'ÉTERNITÉ!

La digne fondatrice prononce d'une voix émue la prière suivante:

*O très sainte Vierge, voici la plus petite troupe de vos servantes qui se sont consacrées au service de Dieu sous votre conduite! Elles souhaitent de vous suivre comme des filles bien nées suivent leur mère et leur maîtresses, elles vous regardent comme*

*leur chère Institutrice et leur première Supérieure. Sur toutes choses, nous vous demandons, ô notre Dame et Mère, que toutes les filles qui seront à l'avenir dans cette communauté, aussi bien que toutes les personnes qui contribueront à leur avancement spirituel, soient du nombre des élus, afin qu'en votre compagnie nous puissions louer notre bon Dieu dans l'éternité bienheureuse!*



nous devenir?» disaient-elles éplorées. *Si nous sommes prises, répond en souriant la vénérable Mère, nous irons en Angleterre ou en Hollande, et là, nous trouverons Dieu comme partout ailleurs.* Le calme et la paix qu'elle fit paraître ayant rassuré tout le monde, on se mit en prière, et en moins de deux heures, les vaisseaux anglais étaient hors de vue.

Dans la traversée, elle eut de nouveau l'occasion d'exercer sa charité envers un certain nombre de jeunes personnes destinées pour la colonie de Montréal. L'on attribua aussi à sa foi et à sa vive confiance en Dieu d'avoir échappé à un danger imminent qui menaçait tout l'équipage. On était à peine au milieu de l'océan qu'on aperçut quatre vaisseaux ennemis qui avançaient à pleines voiles, et le navire était sans aucun moyen de défense. « Ma sœur Bourgeoys, nous sommes perdus! crie le capitaine alarmé, mettez-vous en prière avec vos filles!! » Celles-ci effrayées n'en ont pas le courage. « Qu'allons-



Dans la nuit du 6 au 7 décembre 1683, un effroyable incendie consuma, non seulement la maison de la Congrégation, mais encore tous les meubles et effets de la communauté. L'embrasement fut si soudain et si violent, que deux sœurs, l'assistante et une nièce de la vénérable Mère, périrent au milieu des flammes. Toute la ville était dans la consternation et déplorait un si grand malheur. Pour la courageuse Mère, adorant les secrets desseins de Dieu, elle ne fit pas entendre une

seule parole de plainte. Cet incendie qui semblait devoir amener la destruction de la communauté contribua, contre toute attente, à lui procurer de nouveaux et d'excellents sujets. Ces jeunes personnes se présentèrent en si grand nombre que deux ans après, en 1685, la vénérée Fondatrice avait déjà reçu plus de quarante sœurs: *Pourtant, disait-elle, je ne leur ai jamais promis autre chose que pauvreté et simplicité.*



En 1676, les Messieurs de Saint-Sulpice, ayant commencé à la montagne un établissement où les pauvres sauvages devaient venir se faire instruire, prirent le soin des garçons, et, de concert avec les autorités civiles, proposèrent à la Mère Bourgeoys de se charger des filles.

La digne fondatrice ne recula pas devant les difficultés de cette mission: elle l'embrassa avec

confiance et ardeur. Les deux sœurs qu'elle nomma pour s'y dévouer furent d'abord logées dans des cabanes d'écorce. Plus tard, M. de Belmont, supérieur du Séminaire, leur donna l'usage de deux tours du fort, l'une pour s'y retirer l'autre pour y tenir leur école. Ces tours se voient encore aujourd'hui sur le terrain du Grand Séminaire de Montréal. Les sœurs y assemblaient les enfants, leur enseignaient à prier, à lire, à travailler, à se vêtir d'une manière convenable et surtout à vivre chrétiennement.



Heureux des succès de la vénérable Mère, et voyant que tout réussissait entre ses mains, Mgr de Saint-Vallier voulut encore la charger de l'érection d'un hôpital qu'il désirait fonder en faveur des vieillards et des infirmes. Elle n'eut pas plutôt reçu la lettre du prélat, que malgré ses soixante-neuf ans et les rigueurs de la saison,—c'était au mois d'avril, à la fonte des neiges,—elle n'hésita pas à se mettre en route. Elle fit à pied ce trajet de soixante lieues, au milieu

de fatigues incroyables. Elle était souvent obligée de se traîner sur les genoux, tantôt dans les neiges, tantôt sur la glace, et quelquefois dans l'eau.

Arrivée à Québec, et informée des intentions du prélat, elle vit, tout d'abord, qu'une œuvre de cette nature était peu compatible avec la fin de son institut. Néanmoins par obéissance elle se prêta aux désirs de son évêque. Il lui fallut se livrer à des travaux pénibles et humiliants pour rendre la maison habitable. Elle porta elle-même sur ses épaules, de la haute-ville à la résidence des RR. PP Récollets, — aujourd'hui l'Hôpital-Général, — les meubles et les ustensiles nécessaires à cette fondation. Après avoir consacré à ce pénible travail les quatre premiers jours de la Semaine Sainte, elle passa la nuit entière du jeudi au vendredi, à genoux et immobile devant le saint Sacrement.



Jusqu'à 1693, sa communauté n'avait eu qu'un petit oratoire où les sœurs se réunissaient pour la prière. Pressée par sa ferveur et par le désir de ses compagnes, elle trace enfin le plan de l'église qu'elle veut faire construire, comptant, comme toujours, sur la Providence qui ne lui a jamais fait défaut.

A peine la nouvelle de ce projet s'est-elle répandue dans la ville que Mademoiselle Jeanne Le Ber, fille du plus riche négociant du Canada, offre à la zélée Fondatrice la plus grande partie de la somme nécessaire à cette construction. L'unique condition qu'elle y met est que derrière l'autel, on lui ménage une petite cellule où elle pourra vivre en solitaire le reste de ses jours. Sa proposition est acceptée avec empressement et admiration. On se met à l'œuvre, et en moins de deux ans, l'église est complètement achevée.



Le 5 août 1695, la célèbre recluse du Canada, prit possession de son humble demeure. La cérémonie se fit avec une grande solennité et laissa dans les cœurs de profondes impressions.

*J'ai été bien réjouie, dit la vénérable mère Bourgeoys dans ses Mémoires, le jour où Mademoiselle Le Ber est entrée dans cette maison en qualité de solitaire. M. Dollier de Casson, grand-vicaire, l'exhorta à persévérer dans sa réclusion, comme sainte Madeleine était demeurée dans sa grotte. Elle n'en sort point en effet, et ne parle à personne; on lui porte son vivre par une porte qui est au dehors de la chapelle, et on le lui donne par une petite ouverture. Elle a aussi une grille dans sa chambre qui lui donne vue sur le saint Sacrement et y reçoit la sainte communion.*



Les règles, examinées par des hommes compétents, et modifiées par M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, l'oracle du clergé de France, furent définitivement approuvées, et le 24 juin 1698, les sœurs eurent le bonheur de les recevoir des mains de Mgr de Saint-Vallier, venu tout exprès à Montréal pour cette cérémonie.

Le lendemain, au saint sacrifice de la messe, immédiatement avant de recevoir la sainte communion, les sœurs prononcèrent leurs vœux en présence du très saint Sacrement que l'Evêque tenait entre ses mains. A cette occasion, fut adopté pour les sœurs l'usage d'être désignées sous le nom de quelque saint ou de quelque mystère. En témoignage de son amour envers le Dieu de l'Eucharistie, la Sœur Bourgeoys prit celui de Sœur du Saint-Sacrement.



Les sœurs réunies en chapitre acceptent les Règles de leur Institut. Au comble de ses vœux, la vénérable Fondatrice goûta une des plus douces joies de sa vie; son Institut, l'œuvre qui lui avait coûté tant de travaux et de sacrifices, avait enfin reçu l'approbation épiscopale. Semblable au saint vieillard Siméon, elle n'avait plus rien à désirer sur la terre.



La vénérable Mère semblait avoir accompli tous les desseins de Dieu sur elle: son Institut était en pleine voie de prospérité; diverses missions avaient été établies: celles de la Pointe-aux-Trembles, de Lachine, de la Montagne, de Champlain, de la Sainte-Famille, de Québec et de Château-Richer; les Règles venaient d'être approuvées par l'Ordinaire. Mais pour qu'il ne manquât rien à son Institut, il fallait encore que la Fondatrice laissât par écrit les vues sublimes que Dieu lui avait communiquées et les circonstances merveilleuses de sa vocation.

Ces pages qu'elle traça à l'âge de soixante et dix-huit ans, sont comme le testament spirituel qu'elle a légué à ses Filles bien-aimées. Rien de plus sage, de plus pratique, comme on a pu le voir par les quelques extraits qui en ont été faits, que les maximes et les règles qu'elle développe dans un style simple, clair et éner-

gique. Aujourd'hui encore, ce dépôt sacré est le trésor précieux où tous les membres de la Congrégation aiment à puiser, tant pour leur propre sanctification que pour la formation des enfants qui leur sont confiées.



Le douzième jour de sa maladie, après avoir reçu avec une ferveur angélique les derniers sacrements, elle tomba dans une paisible agonie qui dura trois heures; puis, elle s'endormit doucement du sommeil des prédestinés, dans la quatre-vingtième année de son âge, et la quarante-septième depuis son arrivée à Ville-Marie.

A peine la Servante de Dieu eut-elle rendu le dernier soupir, que son visage, altéré par ses dernières souffrances et les austérités de sa vie, brilla d'un éclat que l'on prit pour une marque de la gloire dont son âme jouissait déjà dans le ciel. La douleur fut grande, l'affliction profonde, parmi ses filles que les liens les plus sacrés attachaient à cette tendre Mère qu'elles avaient toujours considérée comme la vivante image de Marie. Mais fortes et résignées, elles portent vers le ciel leurs regrets et leurs soupirs, assurées d'avoir auprès de Dieu une puissante avocate, pour les aider à continuer l'œuvre dont elles restaient les héritières.



En descendant dans la tombe, la vénérable Fondatrice éveilla dans tous les cœurs un élan d'estime et de reconnaissance. Depuis cette époque, son souvenir s'est conservé et se perpétue non seulement dans sa famille religieuse, mais encore dans le Canada tout entier. Le nom de MARGUERITE BOURGEOYS, essentiellement lié à l'histoire de la colonie, est connu, béni et invoqué dans les familles chrétiennes comme celui d'un apôtre, d'une bienfaitrice et d'une mère. Les jeunes personnes confiées aux soins de ses filles et formées à leur école portent partout l'amour et l'admiration qu'elles ont pour sa mémoire. En Canada et dans les contrées voisines on aime et on honore l'héroïque Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.



Maison mère de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal élevée sur le versant de la montagne en 1880 et devenue la proie des flammes le 8 juin 1893.



Ancienne maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste vendue à la ville  
et démolie en 1912.



Maison mère actuelle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame,  
1010 ouest, Sherbrooke, Montréal.

CND